

Le calendrier et ses réformes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **21 (1892)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039522>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cultés, à pénétrer du domaine théorique dans celui de la pratique.

Le maître leur a passé l'instrument et ils l'ont pris ; il leur en a expliqué l'usage, l'avantage, le fonctionnement, ils l'ont écouté et ils l'ont compris. Qu'ils s'arment de cet instrument et qu'ils s'en servent, car parfois il y aura, en cours de route, une trouée à faire et ils la feront.



LE CALENDRIER ET SES RÉFORMES

Le CALENDRIER (*de calendæ*, calendes, premier jour du mois chez les Romains) est la règle adoptée pour faire coïncider l'année civile avec l'année tropique et pour établir ses subdivisions.

L'ÈRE, ou le point de départ pour compter les années, fut pour les Romains la fondation de Rome (753 avant Jésus-Christ); l'ère chrétienne remonte à la naissance de Notre-Seigneur, et celle des Mahométans ou l'hégire, date de l'an 622 après Jésus-Christ.

L'ANNÉE ÉGYPTIENNE comprenait 360 jours ou 12 mois de 30 jours : trop courte d'environ 5 jours $\frac{1}{4}$, son commencement avançait d'autant chaque année, et se transportait en 70 ans dans toutes les saisons. Plus tard, on fit l'année de 365 jours ; trop courte de $\frac{1}{4}$ de jour, la même erreur subsistait quoique amoindrie ; c'était l'année *vague*, qui, en 4 fois $365 = 1460$ ans (*période sothiaque*), transportait l'équinoxe du printemps à toutes les dates. D'où un désordre qu'il fallait faire disparaître.

RÉFORME JULIENNE. Vers l'an 46 avant Jésus-Christ, Jules-César, sur les indications de Sosigène d'Alexandrie, ordonna de compter consécutivement 3 années communes de 365 jours et une 4^e de 366 jours, appelée *bissextile* (de *bis sextus*, second sixième jour, intercalé avant les calendes de mars).

Cette réforme fut adoptée par l'Eglise au Concile de Nicée, en 365, dans le but de faire tomber la fête de Pâques le premier dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps, lequel arrivait cette année-là au 21 mars.

RÉFORME GRÉGORIENNE. Mais par suite de la négligence d'une fraction de jour, en 1582 l'équinoxe du printemps arrivait déjà le 11 mars. Pour le ramener au 21, le pape Grégoire XIII supprima dix jours à l'année courante, en ordonnant que le 4 octobre 1582 devint le 15. En outre, il établit une règle pour la suppression de certaines années bissextiles, afin d'éviter le retour de l'erreur réparée.

La réforme grégorienne, adoptée immédiatement par les pays

catholiques, le fut vers 1600 par les Etats protestants et en 1752 seulement par l'Angleterre. — Les schismatiques grecs et russes, qui l'ont refusée, sont maintenant très embarrassés avec un calendrier en retard de 12 jours sur le nôtre, de façon que dans

les relations avec ces vieux peuples, il faut indiquer les dates de leur *vieux style* et du *nouveau style*, comme par exemple :

$\frac{9}{21}$ mars, $\frac{24}{5}$ août
 21 mars, 5 septembre.

PREMIER DE L'AN. Sous les Romains, l'année commençait en mars et ne comprenait que dix mois : ce qui explique les noms de 7 septembre, 8 octobre, 9 novembre et 10 décembre donnés aux quatre derniers de la série. Les mois de janvier et de février furent ajoutés par Numa.

En Gaule, sous les Carolingiens et les Capétiens, l'année commençait à Noël, puis ce fut à Pâques. Enfin une ordonnance de Charles IX, en 1564, fixa le commencement de l'année au minuit avant le 1^{er} janvier.

LETTRES DOMINICALES. L'année comptant un ou deux jours en plus des 52 semaines, son premier jour est mobile. Si c'est un dimanche, par exemple, pour une année, ce sera un lundi pour l'année suivante et même un mardi si la première a été bissextile. Pour obtenir un *calendrier perpétuel*, on désigne les jours de la semaine par les lettres A, B, C, D, E, F, G, lesquelles sont appelées *dominicales*, parce que chacune à son tour peut signifier tous les dimanches de l'année. Les années bissextiles ont deux lettres dominicales, dont l'une règne seulement en janvier et février, l'autre tout le reste de l'année.

CYCLE SOLAIRE. C'est une période de 28 ans après laquelle les lettres dominicales reviennent dans le même ordre, c'est-à-dire que les dimanches se retrouvent aux mêmes dates.

Le point de départ du premier cycle solaire a été fixé au commencement de la 9^e année avant l'ère chrétienne ; or, la date de chaque cycle se compte de 1 à 28. Donc, si l'on veut trouver cette date pour une année quelconque, il faut ajouter 9 au millésime de l'année et diviser par 28. Le quotient donne le nombre de cycles écoulés : le reste donne le rang de l'année dans le cycle. On trouve ainsi que l'année 1892 est la 25^e du

Années du cycle	Lettres dominicales
1	ED
2	C
3	B
4	A
5	GF
6	E
7	D
8	C
9	BA
10	G
11	F
12	E
13	DC
14	B
15	A
16	G
17	FE
18	D
19	C
20	B
21	AG
22	F
23	E
24	D
25	CB
26	A
27	G
28	F

68^e cycle. On voit par le tableau ci-dessus que ses lettres dominicales sont CB.

FÊTES MOBILES. Parmi les fêtes de l'Eglise, les unes, telles que Noël, la Toussaint, l'Assomption, sont *fixes*, car elles reviennent toujours aux mêmes dates; d'autres sont *mobiles*, telles que : *Pâques*, qui se règle surtout d'après la lune, la Septuagésime, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, etc., qui se règlent d'après la date de Pâques.

On appelle COMPUT ECCLÉSIASTIQUE, le calcul qui sert à établir la date de Pâques d'après le cycle lunaire, le nombre d'or et l'épacte.

La LUNE ECCLÉSIASTIQUE commence deux jours après la conjonction, lorsque l'astre devient visible.

Le CYCLE LUNAIRE est une période de 19 ans, après laquelle les phases de la lune reviennent aux mêmes dates du calendrier, sauf une erreur d'un jour en 209 ans.

Le NOMBRE D'OR (que les Athéniens écrivaient en lettres d'or sur un monument public) est le rang d'une année dans le cycle lunaire, il varie de 1 à 19.

L'ÉPACTE (du gr. *surajouter*) est l'âge de la lune au 1^{er} janvier de cette année. Pour le trouver, on représente par * l'épacte de la première année du cycle, dont la valeur est 0, puisqu'il y a concordance entre les années solaire et lunaire; celle de la 2^e année sera 11, excédent de l'année solaire sur l'année lunaire; celle de la 3^e année est 22; celle de la suivante devrait être 33, mais en retranchant 30 pour un mois, on obtient 3 pour la 4^e année et ainsi de suite.

Dans la liste ci-après le nombre d'or, en chiffres arabes, est suivi de l'épacte, en chiffres romains : 1* (première année). — 2 XI, — 3 XXII, — 4 III, — 5 XIV, — 6 XXV, — 7 VI, — 8 XVII, — 9 XXVIII, — 10 IX, — 11 XX, — 12 I, — 13 XII, — 14 XXIII, — 15 IV, — 16 XV, — 17 XXVI, — 18 VII, — 19 XVIII.

DATE DE LA NOUVELLE LUNE. La première lune de chaque année arrive en janvier, le jour dont la date est égale à ce qu'il faut ajouter à l'épacte pour faire 31. Ainsi, pour 1892, le nombre d'or étant 12, l'épacte est I; la première nouvelle lune de cette année arrive le 12 janvier. Pour trouver la date des autres nouvelles lunes de l'année, il suffit d'ajouter alternativement 30 et 29 à la date précédente.

DATE DE LA FÊTE DE PAQUES. Le Concile de Nicée, d'accord avec la tradition relative au jour de la résurrection de Notre-Seigneur, ordonna que l'on célébrerait la fête de Pâques *le premier dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps* (22 mars). — Pour connaître ce dimanche, on cherche, au moyen de l'épacte, à quel quantième tombe la nouvelle lune de mars, puis on y ajoute 14 jours pour avoir le jour de la pleine lune. — Si ce jour tombe le 21 mars ou après,

Pâques est le dimanche suivant ; mais si la pleine lune tombe avant le 21, la fête est remise au dimanche d'après la pleine lune suivante, et ainsi retardée de 4 semaines. C'est pour cela qu'elle peut varier du 22 mars au 25 avril. A.-M. G.

Bibliographies

I

La première année de musique, solfège et chants, par MARMONTEL, ancien professeur au Conservatoire de Paris. — Prix : 1 fr. 25. — Librairie, Armand Colin.

Non content d'étudier les parties de cet ouvrage, d'en parcourir attentivement les pages, j'ai voulu, avant d'en donner un compte rendu, en faire un essai sérieux, pendant une année. Les bons résultats obtenus par l'application de la méthode ne m'ont guère surpris, car je m'attendais déjà à de réels succès. Au premier coup d'œil, cet ouvrage plaît ; l'auteur a su éviter la sécheresse inhérente aux traités élémentaires ; il a su allier, tout à la fois, les exigences de la pédagogie et de l'art, en donnant, comme application des principes, un choix de morceaux à la portée de ses jeunes lecteurs. Enfin, s'inspirant de l'épigraphe : « Crier n'est pas chanter », placée en tête de son ouvrage, l'auteur nous donne d'excellents conseils, de sages directions pour la bonne exécution du chant, tout en inspirant aux jeunes écoliers un goût très prononcé pour ce bel art, le plus beau don de Dieu à l'humanité.

Arrivons maintenant à l'analyse plus détaillée de l'ouvrage.

MÉTHODE. — On passe d'abord en revue les notions purement élémentaires : *notes, portées, clefs, figure de notes, valeur des notes*, etc. On arrive ensuite à l'étude des *mesures simples* ou *binaires*. On trouvera toujours, en application des règles étudiées, de nombreux exercices variés sur des notes de valeurs différentes ; ils doivent, comme nous le verrons plus tard, absolument être précédés d'exercices rythmiques. Vient ensuite l'étude des *temps forts, temps faibles, mouvements, nuances, intonations, silences*, etc. Seulement ici, contrairement à la plupart des autres méthodes, on aborde l'étude des *intervalles*. On n'est pas occupé des semaines entières à *scier*, — passez-moi le terme, — des exercices d'intervalles avec des notes sans valeur. L'innovation est donc heureuse et rompt la monotonie qui décourage souvent nos jeunes élèves. Après avoir vu les mesures à $\frac{6}{8}$, $\frac{9}{8}$, $\frac{12}{8}$ on arrive à l'étude des *signes d'allération*, des *gammes*, des *principales dénominations* et rôles des notes de la gamme majeure ; *tonalité, armature, gammes diatoniques, chromatiques*, etc., pour terminer enfin par les gammes majeures de *Sol, Ré, La, Fa, Si b* et de leur relative mineure. L'ouvrage est couronné par l'adjonction de quelques données sur les *modulations*, de nombreux chants à une et à trois voix et d'un lexique, expliquant les mots difficiles de la méthode.

Passons maintenant au MODE D'EMPLOI.